

**Encart
spécial**



50, rue Saint-Jean
69005 Vieux-Lyon
© 04 78 37 16 04
Fax : 04 78 37 58 44

le Journal de la Renaissance du Vieux-Lyon

Vieux Lyon 2010 Une nouvelle ambition pour le Vieux-Lyon

■ Avant-propos

1998 : le Site Historique de Lyon est inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Dans la foulée, la vie du site évolue, avec un fort impact sur le Vieux-Lyon, notamment en matière de tourisme. Trois ans auparavant, la Renaissance du Vieux Lyon (RVL) avait dressé un constat dans le document "Vieux Lyon 2000".

Nous souhaitons le mettre à jour : dans cette perspective, une commission "Vieux-Lyon 2010" s'est mise au travail.

Si, au cours de ces cinq dernières années, on a pu saluer plusieurs réalisations (lancement de la rénovation du Musée Gadagne, études sur la

Maison du Chamarier, création du Parc des Hauteurs, mise en place de la signalétique, conception de dépliants touristiques), il nous faut pourtant constater que trop peu a été fait pour le Vieux Lyon.

Au moment où il devient le moteur du développement touristique de l'agglomération, la RVL ne comprendrait pas que ce quartier et ses habitants continuent d'être exclus des priorités au cours du prochain mandat municipal.

Elle est prête à rencontrer les élus et les candidats pour leur faire part de ses constats et propositions. Pour l'avenir harmonieux de Lyon.

■ Première partie



Le pont d'Ainay, construit en 1899, détruit en 1944, et non reconstruit.

Deux grands enjeux

Le Vieux-Lyon se trouve confronté à deux enjeux de taille :

- Savoir concilier le développement attendu de l'afflux touristique et le maintien de la qualité de vie des habitants

- Ré-animer le quartier Saint-Georges.

Il faudra donc encourager les visiteurs à essayer sur tout le site historique du Vieux Lyon et en particulier vers les quartiers Saint-Georges et Saint-Just.

1- Pour un développement intelligent et maîtrisé du tourisme

Tourisme de qualité et vie de quartier agréable vont de pair. Le développement du tourisme dépend du niveau de l'offre. Il faut donc ouvrir des lieux patrimoniaux de qualité, fournir l'information nécessaire et encourager le développement des services liés au tourisme. En même temps, la vie quotidienne des habitants doit être respectée.

A) L'ouverture des lieux patrimoniaux :

- L'accès aux cours et traboules, par exemple, doit être facilité par des contreparties financières (éclairage et nettoyage des allées, pose de grilles au bas des escaliers); les habitants comme les touristes en bénéficieront.

VIEUX-LYON 2010

- Par ailleurs, la RVL est attachée à plusieurs chantiers : le Musée Gadagne, l'église Saint-Paul, la Maison du Chamarié.

- La RVL sera également attentive à la reconversion du Palais Saint-Jean, la rénovation et la valorisation du Palais de Bondy, la réhabilitation du site de l'Antiquaille.

- La RVL souhaite le établissement d'une antenne de l'Office du Tourisme.

- la RVL souhaite l'organisation d'un événement culturel lié au site, à une période de faible fréquentation touristique.

B) Le respect des habitants du quartier et la protection de leur cadre de vie

Succès touristique oblige, le flot de visiteurs apporte son lot de nuisances. Elles ne sont pas négligeables. Et c'est à la Municipalité de mettre en œuvre les justes moyens pour un juste équilibre entre "devoir d'accueil" et "respect de la tranquillité" des habitants.

- Limiter les bruits dans les rues, les allées et les cours d'immeubles par le biais de panneaux spécifiques ou encore de bornes auditives interactives.

- Faire un nettoyage systématique et gratuit des tags et graffitis.

Ces mesures illustrent la philosophie de la RVL : elles font partie du développement touristique tout en évitant l'asphyxie et la "muséification".

C) Un tourisme maîtrisé

- Développer la mise à disposition des informations pour les touristes en rétablissant une antenne de l'Office du Tourisme.

- Régler les problèmes de circulation et de stationnement des cars de tourisme en proposant un plan de circulation des cars et en aménageant des emplacements de stationnement pour ceux-ci (esplanade de la gare Saint-Paul) et de dépose rapide (Saint-Jean, Saint-Georges et Saint-Paul).

2 - Réanimer le quartier Saint-Georges

Encourager les touristes à élargir leur champ d'exploration permet de mettre en lumière un grand oublié de l'urbanisme lyonnais : le quartier Saint-Georges.

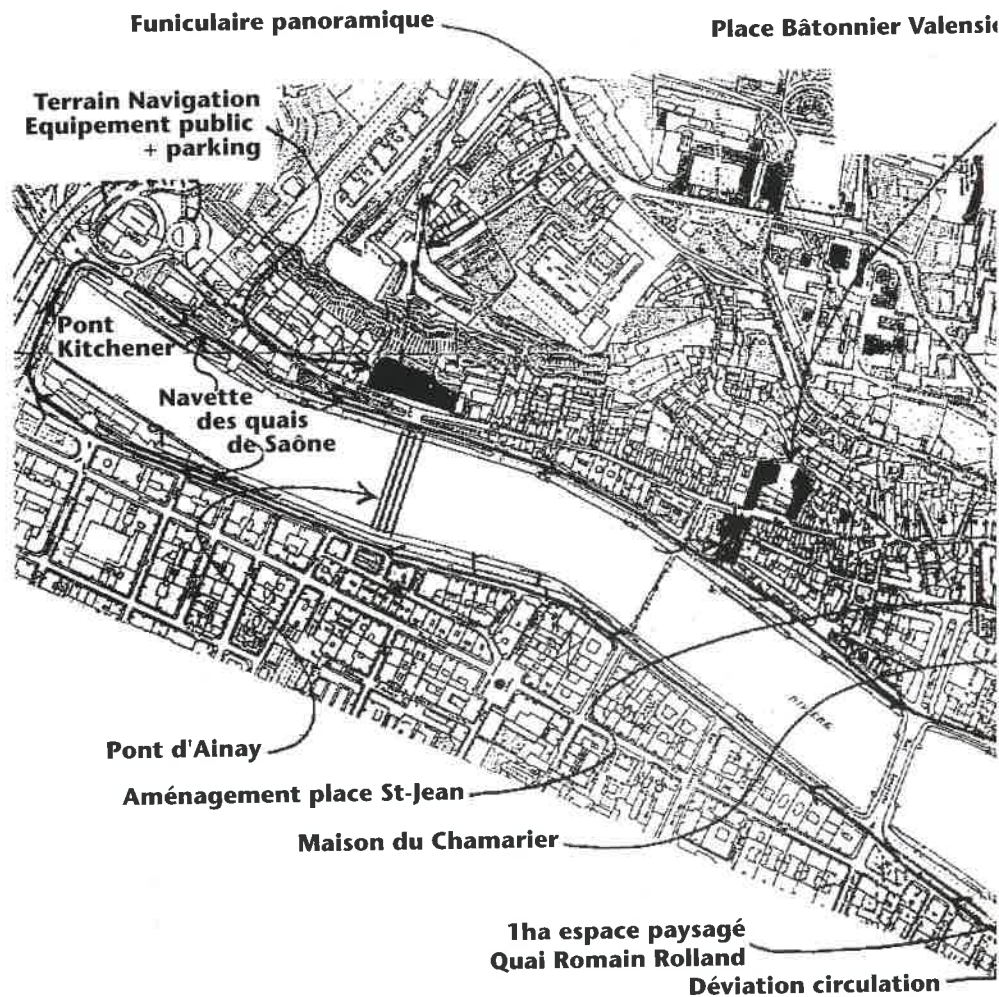
La liste est longue des raisons qui font que ce quartier va mal :

- diminution des commerces de jour au profit de boîtes de nuit causant de multiples nuisances
- circulation et stationnement difficiles
- absence de pôles d'intérêt attractif.

Pour éviter que le déséquilibre entre les quartiers du Vieux Lyon s'accroisse, la RVL propose un projet de réanimation qui repose sur les quatre axes suivants :

- désenclaver le quartier par le règlement des problèmes de communication en multipliant les facilités d'accès :

- . une priorité : la reconstruction du pont d'Ainay
- . la création d'une liaison par funiculaire entre la Saône et le plateau
- . une jonction piétonne vers le parc des Hauteurs
- . l'aménagement des quais
- . la requalification de la rue Tramassac en entrée du quartier Saint-Georges



. la construction et la mise en place du parc auto place Benoît Crépu.

- Poursuivre la requalification du quartier pour y améliorer la qualité de vie :

- . lancer un plan FISAC rue Saint-Georges pour inciter à l'installation de nouveaux commerces de jour
- . régler les problèmes de nuisances et de sécurité
- . faire des abords de l'église Saint-Georges un véritable écrin de verdure (soutien à la réalisation rapide du parking autos place Benoît Crépu, aménagement de la place Valensio, de la dalle du parking et de l'espace entourant l'église).

VIEUX-LYON 2010

. requalification de la rue Tramassac en entrée du quartier Saint-Georges

. **maintien** des structures existantes (écoles, crèches, locaux pour les associations) et **implantation** de nouveaux services au public (agence postale, banque ...)

• Rendre ce secteur plus attractif pour les touristes et les promeneurs :



avec une "Maison de Guignol" (place de la Trinité), un "quartier des artisans", l'ouverture de jour des cours et traboules, la création d'hôtels.

• Mise en place d'un équipement structurant :

Le terrain actuellement utilisé par le Service de la Navigation semble approprié : placé à un endroit stratégique, exceptionnellement vaste pour le quartier (environ 3000 m²), bien dégagé vers la Saône et sous-utilisé par le bâtiment de bureaux des Services de la Navigation, il devrait être un service public en contact permanent avec la population lyonnaise (type Service des cartes grises). En drainant tout naturellement lyonnais et visiteurs, il aiderait le quartier à sortir de son isolement.

■ Deuxième partie

Des orientations et des décisions

Ces deux grands enjeux que sont d'une part, un développement touristique respectueux de la qualité de vie des habitants, et d'autre part, la ré-animation du quartier Saint-Georges forment , comme l'a mis en évidence la Commission de travail

"Vieux Lyon 2010", le projet que la RVL veut soutenir pour le mener à bien d'ici 2010. Une série de propositions concrètes, réalisables et adaptées aux besoins de ce quartier va dans ce sens.

Il n'est pas possible de reproduire ici l'intégralité de ce document (mis à la disposition de tous les adhérents au siège de la RVL). En revanche, nous avons mis l'accent sur les propositions les plus pertinentes.

1 - Inciter au développement d'un commerce qui ne nuise pas aux habitants

Comment éviter que le commerce de jour diminue au profit des activités de nuit ?

• **En agissant pour développer le commerce de jour et l'artisanat**

. Prévoir des aides au maintien et à l'installation des commerces de proximité, des commerces de jour et des artisans (cf plan FISAC à Saint-Georges, une relance des activités représentatives et de certains commerces par le biais d'une politique de loyers adéquate, une incitation à l'occupation des rez-de-chaussée par des activités tertiaires et l'installation d'enseignes "locomotives".

. Mettre en place une structure spécialisée, avec animateur d'aide au développement et à la pérennisation d'activités économiques.

. Promouvoir les rendez-vous événementiels.

. Etudier, avec les commerçants du quartier, la création d'un point de vente de spécialités lyonnaises dans l'actuelle gare Saint-Paul.

- **En agissant pour limiter les nuisances liées au commerce de nuit**

. Améliorer le contrôle des établisse-

ments nocturnes.

. Limiter leur installation aux quais et l'interdire à l'intérieur du quartier.

. Encourager une relocalisation moins dérangeante des activités nocturnes.

2 - Améliorer les communications

Comment améliorer les communications ?

- **En améliorant la circulation automobile** grâce à quelques aménagements urbains (voir § 4).

- **En améliorant le stationnement :**

. Grâce à une lutte sévère contre le stationnement illicite et gênant

. Grâce à la création de nouveaux parcs de stationnement souterrains à destination des habitants : la RVL est attachée à la réalisation rapide du parking Benoît Crépu. Un parking aux abords de la gare Saint-Paul ainsi que dans le bâtiment de la Fourragère, près du Conservatoire de Musique seraient également bienvenus.

- **En améliorant la circulation entre les quartiers comme à l'intérieur de ceux-ci**, notamment par l'amélioration de la place faite aux piétons :

. Supprimer le stationnement en certains lieux à réserver aux piétons : place Saint-Jean, place Fousseret, autour de l'église Saint-Georges.

. Engager la construction de différents ponts et passerelles : un pont à Ainay, un pont automobile à la hauteur de l'Homme de la Roche, une passerelle du Change.

. Développer les liaisons piétonnes et leur connexion avec la colline et le Parc des Hauteurs : de la place Saint-Jean aux Jardins du Rosaire, de la place Saint-Paul à Fourvière.

. Développer les liaisons piétonnes dans le sens des quais de Saône : entre les espaces requalifiés, par un aménagement des quais de la Quarantaine à Vaise, par de véritables pistes cyclables.

- **En améliorant la desserte des transports en commun :**

. Les aménagements des lignes TCL doivent préserver les liaisons avec le Vieux-Lyon

. Signaler clairement la station de métro Saint-Jean

. Faire aboutir le projet d'une "Navette des Quais"

. Encourager l'ouverture du funiculaire entre le terrain de la Navigation et la place Abbé Larue.

3 - Poursuivre une politique d'amélioration de l'habitat qui conforte la vocation résidentielle du Vieux Lyon tout en maintenant un équilibre social

C'est en partenariat avec tous les acteurs du quartier que la RVL soutient une réhabilitation de qualité. Elle porte à la fois sur l'architecture et sur le social.

- **En poursuivant la restauration de l'habitat ancien :**

. Surveiller un point noir qui mérite une intervention vigoureuse de la part de la Municipalité : les nombreux immeubles du quartier Saint-Georges transformés en copropriété sans restauration préalable **négligent les parties communes**.

. **Restaurer à nouveau** mais avec plus de **compétence** certains immeubles de la première génération de réhabilitation.

. Eviter la **transformation de commerces en logements**.

. Maintenir les **personnes âgées** dans des logements adaptés et, le cas échéant, créer une structure spécifique pour eux.

. Prolonger l'**OPAH** pour améliorer efficacement l'habitat.

- **En favorisant la réalisation de constructions nouvelles.**

Dans le but de **diversifier** l'offre de logements et de locaux commerciaux ou artisanaux, la RVL encourage les projets de réalisation de logements neufs. Dans cet esprit, elle réaffirme son **attachement au maintien de la fonction sociale du parc de logements réhabilités et tient à la mixité sociale pour un élément central du patrimoine vivant que représente le Vieux-Lyon.**

4 - Entreprendre certaines opérations d'aménagement urbain

Outre le règlement de stationnement ou de nuisances noc-



Photo Régis Néret

turnes déjà évoqués, la RVL propose trois aménagements importants :

- **Aménager et piétonniser la place Saint-Jean** qui est le cœur du Vieux Lyon : suppression de la circulation automobile, agrandissement du parvis et dallage de la place en pierre, suppression des trottoirs, déplacement de la fontaine, nouvel éclairage dans le cadre du Plan Lumière, aménagement de l'espace du chevet de la cathédrale et de la cour du Palais saint-Jean.

- **Aménager le quai Romain Rolland** pour que le Vieux Lyon retrouve une ouverture sur la Saône. En attendant la démolition des parkings Saint-Jean et Saint-Antoine qui défigurent cette partie du quai, la RVL propose de supprimer le stationnement sur la dalle supérieure du parking Saint-Jean et de transformer ainsi l'endroit en une esplanade publique ouverte sur le fleuve et sur la Presqu'île. La circulation automobile serait transférée sur les bretelles du pont Maréchal Juin et un cheminement piétonnier mis en place le long du fleuve.

- **Aménager la place Saint-Paul :**

. La RVL souhaite être associée à ce projet pour améliorer le fonctionnement et l'esthétique de la place.

. La création d'un parc de stationnement pour voitures est souhaitable et l'utilisation de l'esplanade de la gare par les cars de tourisme envisageable.

. La circulation des cars et des bus doit être réorganisée.

4 - Améliorer le cadre de vie

- **Agir pour plus de propreté :**

. En dehors du traitement systématique et gratuit des tags par la Ville de Lyon, la propreté des rues doit être entretenue par un nettoyage plus fréquent; des campagnes de sensibilisation sur les chiens et l'installation de divers "chalets d'aisance" (WC publics) semblent indispensables.

- **Améliorer le niveau d'éclairage** de certaines rues.

- Entreprendre la **réfection du pavage** des rues pour rendre le passage plus confortable, entre autres pour les poussettes et les fauteuils roulants.

- Favoriser l'**implantation des lieux d'activités sportives**, par exemple un mur d'escalade quai Fulchiron.